

REGLEMENT TRAIL ST HEAND 2016 - 9^{ème} édition :

Le trail de Saint Héand est une course à pied individuelle de pleine nature organisée par l'association **400 TEAM RAID NATURE**.

- **3 courses** respectivement de 10km (330mD+) départ 9H30, 16km (430mD+) départ 9H, 25km (750mD+) départ 8H30

Les parcours en boucles sont entièrement balisés. Rubalises et bombes couleurs au sol (différentes selon circuits) . Certaines portions sont communes aux différents parcours. Des signaleurs sécurisent les croisements dangereux. Cependant, sur les rares portions de route, les concurrents sont tenus de respecter le code de la route

• **COUTS D'INSCRIPTION :**

- 10km : 9€
- 16km : 11€
- 25km : 14€
- Course en duo (uniquement sur le 16km) : 20€ pour les 2 coureurs (payé en une seule fois)
- Majoration de 4€ pour toute inscription le jour de la course

• **RAVITAILLEMENTS :**

- 2 ravitaillements sur le 25km, 1 sur le 16km et un ravitaillement plus copieux pour tous à l'arrivée salle Condelouse
- Chaque participant sera vigilant à ne jeter aucun déchet au sol (poubelles aux ravitaillements ou gardé sur soi), pensez à l'environnement !

• **INSCRIPTIONS :**

- Ouverture des inscriptions le 10 septembre 2016

Inscription sur le site : www.logicourse.fr (**Clôture des inscriptions en ligne jusqu'au vendredi 11 novembre minuit**)

- Inscription sur place le jour même (majoré de 4€) 30' avant le départ de la course
 - En cas de problème pour s'inscrire sur Logicourse, bulletin téléchargeable sur le site : <http://trail.de.saint.heand.free.fr/> et à envoyer à Olivier ARTAUD La chaux 42140 CHEVRIERES
- Inscription limitées à 1200 participants.

• **DOCUMENTS OBLIGATOIRES**

- Licenciés FFA ou FFTri: photocopie de la licence.(ou scannée sur le site logicourse.fr)
- Non licenciés: Certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, obligatoire, datant de moins de un an.
- Licenciés FSCF, FSGT, UFOLEP: la mention course à pied ou athlétisme doit apparaître de manière précise sur la licence

• **RETRAIT DE DOSSARD :**

- Ouverture du retrait de dossard (au gymnase Condelouse à St Héand) le samedi 12 novembre à partir de 16H et jusqu'à 18H30 et le dimanche matin à partir de 6H30 et fermeture 30' avant le départ de la course.
- Le dossard est placé devant et visible entièrement

• **CATEGORIES**

- Cadets (2000 et 2001) uniquement sur le 10 km, juniors 1998 et 1999) uniquement sur le 10 et le 16km.

• **RESULTATS**

- chacun pourra voir son temps et son classement immédiatement à l'arrivée sur l'écran télé et par écrit dans un second temps
- Les résultats complets seront disponibles dès l'après midi sur le site logicourse.fr puis sur notre site

• **INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL :**

parking pour environ 200 véhicules sur place, pour 100 véhicules au nord du village, douches et vestiaires hommes/femmes sur place

• **RECOMPENSES**

- Classements et remises des prix en fin de matinée salle Condelouse
- Lots concurrents aux 1000 premiers inscrits
- Récompenses aux 3 premiers scratches de chaque course et aux 1ers de chaque catégorie (hommes et femmes), ainsi qu'au 1^{er} héandais et héandaise sur chaque course
- récompense au duo 2 hommes (gargars), 2 femmes (fifille), et Mixte (un gars une fille) et au « plus breau couple (selon les critères réservés aux organisateurs (tenue...)
- Récompense d'une coupe à l'entreprise (challenge entreprise) dont les salariés auront parcouru le plus de km
- des lots seront tirés au sort parmi les numéros de dossard (et donnés aux personnes présentes)
- Tous lots ou récompenses offertes ne peuvent donner lieu, de la part du bénéficiaire, à aucune réclamation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en argent, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

• **RESPONSABILITE CIVILE/ASSURANCE**

- L'association souscrit une police d'assurance responsabilité civile auprès de la MAIF.
- Il incombe aux licenciés de s'assurer personnellement. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence en cas d'accident.
- Perte ou vol: en aucun cas l'association 400 TEAM RAID NATURE ne sera tenue responsable.

Les organisateurs seuls se réservent le droit d'interpréter le règlement ou de faire connaître, avant les départs, toutes modifications ou adjonctions.

• **Modification / annulation :**

En cas de force majeure (intempéries, ...) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, d'arrêter les épreuves en cours ou même d'annuler les épreuves

- En cas d'**ANNULATION** le coureur aura la possibilité soit de se faire rembourser, soit de reporter son inscription pour l'année suivante

• **Sécurité :**

En cas d'accident : (les concurrents se doivent secours et entraide)

- Protéger la personne
- Alerter l'organisation auprès du signaleur le plus proche (ayant le numéro de l'organisateur, des secouristes, ambulance et médecin)

En cas d'abandon, le coureur doit obligatoirement prévenir le signaleur le plus proche et lui rendre son dossard. A défaut prévenir l'organisation (tel :0609411676)

• **Droit à l'image :**

L'inscription donne droit à l'organisation de publier les images prises lors des courses sur ses différents supports. Les coordonnées peuvent être, également utilisées par nos partenaires.

Chaque participant, par son inscription, est engagé à respecter le présent règlement dans son ensemble.